

Je suis un Juif diasporiste

par Jacques Burko

Diasporique et diasporiste

Je suis juif. Je suis un Juif diasporique: le hasard de l'Histoire m'a fait naître en Diaspora. Hasard historiquement et statistiquement explicable: au moment où je suis né, à peine deux ou trois pour cents des Juifs du monde naissaient en Palestine. Je suis aussi un Juif diasporiste: la réflexion m'a fait croire que ma place était dans la Diaspora, que c'était une place légitime, durable, voire une sorte d'obligation. Il m'importe de dire «diaspora» et non «hagola», «dispersion» plutôt que «exil». Ce n'est pas pour nier le fait que le peuple juif, mon peuple, avait été un jour très lointain exilé de chez lui, c'est une rébellion contre la péjoration de l'état d'exilé, contre l'idée que les siècles de vie en dispersion ne sont qu'une parenthèse dans notre histoire, parenthèse qui n'a plus lieu d'être depuis qu'un État juif existe. On entre ici dans le domaine de la conviction intuitive, d'attitude qui ne prête pas à discussion, mais que l'on s'applique à fonder ensuite par des arguments d'apparence logique. J'y reviendrai.

Mon diasporisme n'est pas sans mérites: dans le lycée polonais où j'ai subi il y a quelque cinquante-cinq ans une partie de mon cursus secondaire, il arrivait à mes condisciples de m'amener de force devant la vaste carte «Eurasie» qui couvrait un mur de la classe, pour me mettre sans douceur excessive le nez (la perversité du hasard a fait qu'il frappait le mur à peu près à la bonne hauteur) sur une petite tache rouge¹ en bordure de la Méditerranée en disant: «Juif, ta place est là! Fous le camp d'ici!». Il se peut que ma conviction diasporiste soit née de la révolte contre ce choix imposé, de cet esprit de «davké» qui habite le Juif et qui l'empêche parfois de

céder à la tentation du «bon choix». Encore une fois, ceci est mon histoire personnelle ; c'est le résultat qui est à retenir.

En réfléchissant à la condition du Juif à partir de ces convictions instinctives, j'ai eu très tôt la tentation de contester la pertinence de l'Etat d'Israël. Contestation difficile, voire iconoclaste, à contre-courant de l'élan universel. Les Juifs d'Europe, au sortir du Génocide, voulaient plus que jamais un lieu à eux; quant aux autres, aux non-juifs, l'effroi au souvenir de ce qui s'était passé les poussa à octroyer aux Juifs leur royaume (sur le dos des autres); sans parler de ceux à qui leur antisémitisme faisait dire «bon débarras». N'empêche, lorsqu'en 1949 la situation du Juif en Pologne, affronté à la fois à l'antisémitisme mortifère et au stalinisme triomphant est apparue insupportable à ce qui restait de ma famille, nous sommes partis, partis ailleurs – mais non en Israël. «À cause du climat», disait ma mère cardiaque. À cause du climat aussi, sans doute... Il est temps de tenter une synthèse plus rationnelle.

Tenter de rationaliser le «contre l'État»

Il y a parmi les Juifs de la Diaspora certains qui ont refusé, une fois pour toutes, l'idée d'un état national juif. Avant 1939, la création d'un tel État semblait une utopie irréaliste à ceux qui ne voyaient pas comment déraciner et transférer ailleurs, vers un «ailleurs» rude et hostile de surcroît, les millions de Juifs européens. L'histoire leur a donné tort: le problème a été résolu par l'assassinat de ces millions-là. Leur disparition a rendu réaliste le rêve sioniste et sa concrétisation. Mais la création et surtout l'évolution d'Israël n'a pas supprimé toutes les oppositions de principe; il a fallu quelques années pour que la réflexion

s'organise; aujourd'hui une certaine clarification est faite.

On peut d'abord parler d'une vocation diasporique du peuple juif, avec la conviction, paradoxe en apparence (mais il arrive aux apparences de tromper) que le changement apporté par une existence étatique dans la psychologie, les attitudes et les comportements des Juifs n'est pas nécessairement bienfaisant, tant pour ceux de la Diaspora que pour ceux d'Israël. Ainsi, jusqu'à la création de l'État, les actes des Juifs pris dans leur ensemble n'étaient guère guidés par la raison d'État – ils n'en avaient point. Circonstance qui leur permettait de se placer plus aisément à l'avant-garde des combats éthiques. C'est que là «raison d'État» est une raison puissante, qui dicte hélas à l'État hébreu des comportements que la morale individuelle doit refuser. L'image du Juif en souffre, et d'abord à ses propres yeux – mais non seulement. Tout Juif a eu un soupir de satisfaction. quand à l'image, courante naguère en Europe, du Juif craintif et fuyant la guerre s'est substituée celle de la Hagana et de Tsahal, armée puissante et combien efficace... Hélas, l'usage que l'État fait de ce redoutable outil plonge dans la perplexité.

Une cause de perplexité différente est le passage de l'état du minoritaire à celui du majoritaire. Durant des millénaires, les Juifs ont été dans les pays qui les hébergeaient une minorité plus ou moins acceptée, et cet hébergement leur créait des nécessités. Nécessité d'être meilleur, voire le meilleur – simplement pour vivre et survivre. Dérisorie en force (encore que l'histoire connaît de nombreux cas de soulèvements armés juifs dans le monde ancien, et même de créations fugaces d'entités juives indépendantes), ils devaient développer sur d'autres plans des qualités particulières. Ce n'est pas par accident si dans la Pologne du XVI^e ou XVII^e siècles le Juif converti (on considérait à cette époque que seule sa religion et ce qui s'y rattachait

l'empêchaient d'être «comme les autres») accédait automatiquement à la noblesse – hommage était ainsi rendu au niveau intellectuel des hommes issus du «peuple du Livre», qu'on n'aurait pu verser dans l'état des serfs-paysans ou dans celui des bourgeois, les deux autres classes (castes?) de la société polonaise d'alors (cette attitude a complètement changé aux siècles suivants, quand la société polonaise, de plus en plus réticente, a décidé qu'un Juif resterait un Juif quoi qu'il fasse; mais ceci est une autre histoire).

Le passage au statut de majoritaire, l'acquisition d'un «chez lui», induit chez le Juif-Israélien des attitudes qui découlent logiquement de cette nouvelle condition. Ne se comporte-t-il pas désormais envers les minoritaires selon des schémas dont il avait été lui-même victime en d'autres lieux? Non seulement les Arabes israéliens font objet d'une discrimination dans leur statut de citoyen (discrimination généralement explicable par les circonstances «provisoires», mais qui n'est pas sans rappeler celles dont les Juifs en Diaspora s'étaient plaints jusqu'à leur émancipation), mais encore l'Israélien juif moyen a une propension à les considérer comme ses inégaux intrinsèques, transposant mutatis mutandis non plus seulement les actes mais aussi les préjugés dont ses pères avaient été des victimes. Cette attitude assez répandue envers «l'autre» quel qu'il soit – y compris la main d'œuvre importée d'Europe de l'Est ou d'Extrême-Orient – prolonge et aggrave les discriminations que la société israélienne avait déjà esquissées (c'est un euphémisme) en son propre sein, avec les conflits ashkénazes/séfarades, et les préventions contre les «noirs» en général – et les falachas ne sont pas ici les seuls visés.

Il est des corollaires plus subtils du statut de majoritaire. La nécessité de se battre pour la survie est passée en Israël de l'individu à la collectivité: désormais c'est l'ensemble des

Israéliens qui doit se confronter à un environnement massivement hostile, quant à l'individu israélien il affronte, dans son effort vers la réussite, des concurrents qui sont ses semblables (certes, aux conditions économiques près, mais il en va de même partout). Ce défi, pour dur qu'il puisse être, n'est pas différent de celui qu'affronte dans sa vie n'importe quel individu d'un pays civilisé. Ce n'est plus un combat d'un minoritaire désavantagé par sa condition, combat plus dur et donc plus stimulant, qui oblige à se surpasser et qui engendre des réussites exceptionnelles. Cette thèse paraît fragile, j'en conviens, mais comment expliquer, par exemple, que depuis la naissance d'Israël les quelque 600 000 Juifs de France ont donné au monde, dans les domaines scientifiques, une demi-douzaine de prix Nobel, alors que les Israéliens, combien plus nombreux, n'en ont engendré à ce jour si je ne me trompe – que la moitié d'un, en économie? Il est vrai qu'ils se sont rattrapés pour ce qui est du prix de la Paix, qui compte trois titulaires – sans, hélas, obtenir la paix. (Je n'oublie pas Agnon en littérature, mais c'est encore autre chose, et l'État ne me semble pas directement impliqué). Ne croyez pas que je trouve des talents particuliers aux Juifs français; il est probable que des résultats analogues apparaîtraient si l'on se penchait sur les Juifs américains, britanniques voire russes – tous les pays qui ont eu des Nobel de manière statistiquement saisissable ont parmi eux un pourcentage de Juifs supérieur à la «logique»...

On peut trouver cette réflexion spécieuse et fragile... Cependant, elle éclaire en partie les raisons du choix que je fais entre une vie « normale » qui pourrait un jour devenir celle d'un petit peuple enfin stabilisé et étatisé, et de l'autre côté – le rôle de « l'élu », du « sel des nations », du catalyseur d'idées, du promoteur du progrès dans tous les domaines – et du bouc émissaire. À l'évidence, d'autres choix sont possibles, mais c'est le mien.

Tenter d'expliquer le «pour le diasporisme»

Il n'y a pas que la méfiance à l'égard d'une vie étatisée. Au-delà de ce doute, et au-delà du «davké» évoqué au début, voici d'autres aspects positifs de mon choix diasporiste.

Je parlerai pour mémoire seulement de la douceur de vivre en France, de la richesse gastronomique, culturelle et touristique de nos provinces... N'empêche qu'il y a parmi nous une vaste communauté de «diasporistes du bien-être», ou si l'on veut, des «sionistes par procuration», pour qui, de manière avouée ou non, le matériel prime sur l'idéologique (le «matériel» peut ici inclure des items et des comforts immatériels : la langue, la culture, les habitudes, l'espace...). Il fallait les mentionner. Aux yeux de ces diasporiques-là l'antisémitisme que certains de mes amis évoquent avec insistance ne pèse pas, ou pas encore, le même poids. Mais passons à l'important.

La Seconde Guerre mondiale, en anéantissant le judaïsme européen (à une profondeur qu'on a toujours du mal à mesurer) sembla donner tragiquement tort au diasporisme. La conséquence «logique» de la création de l'État hébreu (si toutes les frontières avaient été à l'époque ouvertes aux Juifs et si l'existence même d'Israël n'apparaissait pas à bien des *olim* potentiels comme trop précaire du fait de l'hostilité active des Arabes) aurait été la réunion sur cette terre promise de la majeure partie du peuple juif dispersé.

À une telle réunion, souhaitée et activement promue par les tenants de l'État d'Israël (est-il utile de rappeler l'exploitation pour le moins maladroite qui a été récemment faite de la flambée antisémite en France?), on peut adhérer. Mais on peut aussi se poser des questions troublantes : est-il opportun de réunir l'ensemble des Juifs en un seul lieu? Depuis

deux mille ans et plus ce peuple a paradoxalement survécu grâce à sa dispersion ; les ghettos flambaient tantôt ici et tantôt là, les Juifs périssaient par milliers, mais il restait toujours quelque part des survivants et une terre de refuge. Créer un ghetto à l'échelle de la planète est une innovation qui, contrairement aux apparences de sécurité enfin acquise, présente un risque inédit et crée une nouvelle possibilité d'anéantir le peuple juif. Oui, c'est là une vision bien cataclysmique de l'avenir, et qui conduit facilement à un blocage psychologique, à un refus essentiel, mais peut-on garantir que cela ne sera pas ?

« Les temps ont changé, nous sommes devenus un État fort, plus jamais ça », disent les Sabras. Puissent-ils avoir raison ! Puissent-ils avoir raison ne serait-ce qu'en ce qui concerne leur propre sécurité. Quant à celle des Juifs en Diaspora, ceux-ci commencent à réaliser que la vision glorieuse d'Entebbe est (malheureusement) révolue, que l'appui dont ils bénéficiaient de la part d'Israël en cas de danger vital ne saurait être que diplomatique – et *la Loi du retour*, s'il est encore temps. Ce qui n'est pas rien.

En attendant, on a assisté à un phénomène nouveau : une flambée antisémite en Europe motivée par le traitement actuel des Palestiniens, qui a offert un exutoire commode à l'antisionisme (sans oublier l'antisémitisme, naguère refoulé par décence, et qui trouve ici une occasion de refaire surface). Paradoxalement, ce bouclier des Juifs dispersés que devait être Israël leur vaut au contraire quelques déboires. Ceux-ci sont encore du domaine du traumatisme psychologique plutôt qu'une menace réelle ; et nous y ferons face. Avec, pour certains, ce leitmotiv peu glorieux : « Si un jour ça ne va plus ici, j'irai là-bas ». Mais pas avant ? Est-ce être sioniste que de garder Israël comme une bouée de sauvetage éventuelle, à l'égal d'un compte en Suisse ?

Fidélité

Une autre raison sous-tend mon option diasporiste, et c'est le devoir créé par le Génocide des Juifs européens. Certains des survivants (et Marek Edelman est un des plus emblématiques, même si les raisons de son choix de rester en Pologne sont multiples) ont choisi de rester sur les lieux de la Shoah en « gardiens des cimetières ». Car il en faut, et on ne peut compter sur les autres. Les générations suivantes ont, elles, un autre devoir devant l'histoire et devant le peuple juif : il nous faut poursuivre la présence et la vie juives là où on avait voulu les éradiquer. Encore l'esprit du « *davké* », l'esprit du « *mir zeinen do* ». Le passé tragique nous impose de choisir notre avenir autrement que par hasard ; parmi les choix possibles je fais celui de la fidélité : « L'arbre de Judée dans la forêt française », disait Albert Cohen. Poursuivre la présence juive dans la Diaspora apparaît alors comme un devoir. Je crois sincèrement que nous pouvons bien réussir cet examen historique. Il faut continuer, l'avenir est devant.

Je n'aime pas, mais je mourrais pour (ou avec)...

Le rationnel n'est qu'en apparence le propre de l'homme (juif). Il y a le reste, le viscéral. Après avoir expliqué mes réticences à l'égard de l'État des Juifs, force est de constater que ni ses comportements ni son sort ne me laissent indifférent. Pour aller tout de suite à l'essentiel : si un jour l'État d'Israël disparaissait (et je n'ai pas assez d'imagination pour envisager sa disparition d'une manière autre que tragique²), l'événement me serait inacceptable. Je ne me vois pas alors autrement que partant mourir là-bas, avec mes frères. Élan ridicule à soixante-dix ans, mais profond et sincère. Sans doute, une séquelle indélébile du souvenir de la passivité des Juifs américains durant le Génocide. D'autant que je ne crois pas le peuple juif capable, malgré sa vitalité, de

résister à un autre Horban. Combien des nôtres ont fui la condition du Juif en devenant « autre chose » ? Et aussi, combien de nôtres ont fui le souvenir de la Shoah en rejoignant le néant ? La vie est, dans la tradition juive, le bien le plus précieux et bien des interdits s'effacent devant la nécessité de la conserver – mais il vient un moment et des circonstances où la difficile question se pose.

Hostile à Israël ?

Le reproche récurrent fait au diasporiste de tourner le dos à Israël, voire de lui être hostile, est spécieux. Dans la majorité des cas, rien n'est plus faux. L'entêtement à vouloir persister dans la Diaspora n'implique pas en inévitable corollaire l'anti-sionisme. Le peuple juif est assez riche (si ce paradoxe est de mise) pour avoir fait coexister en son sein à la fois l'utopie diasporiste et l'utopie sioniste, qui ont eu et auront encore tour à tour raison et tort. Coexistence difficile, conflictuelle car concurrentielle, avec dans le passé quelques anathèmes de part et d'autre, que des attardés brandissent encore. Nier la réalité du moment au nom d'une réalité passée ou future est chez nous une coutume qui peut amener un Juif à se détoumer de son frère, jusqu'à le vouer aux gémonies – quitte à voler à son secours dans le besoin extrême. Ce n'en est pas moins une coutume fertile ; toute l'histoire du peuple juif montre que croire aux miracles est parfois raisonnable – à condition de ne pas abuser...

Pour le Juif diasporiste il est important de veiller à ce que l'intérêt qu'il porte à Israël ne devienne source de manifestations négatives. Il est ainsi des Juifs dont la seule référence spécifique paraît être un anti-sharonisme vigoureux, et la seule activité – les manifestations publiques de désolidarisation avec la politique israélienne. En miroir de ceux qui s'abstinent d'exprimer une critique ouverte contre l'État hébreu, craignant de contribuer à la confusion entre l'antisionisme et l'antisémitisme.

Le sioniste n'aime pas le diasporiste ?

Du côté des partisans d'Israël l'hostilité contre le diasporisme semble logique, dans la mesure où il s'agit d'une concurrence directe qui menace (ou plutôt qui menacerait si cette attitude se généralisait) aussi bien la justification idéologique que l'existence pratique d'un État juif.

L'antagonisme entre les sionistes et les diasporistes (dont dans le passé le Bund, sans en être le seul exemple, a été le plus connu, au point qu'on qualifie aujourd'hui, avec une nuance de dérision, de « néo-bundiste » tout opposant au sionisme), dépasse le stade où, comme c'est la coutume, chacun détient la vérité et ne tolère ni la vérité du voisin, ni sa concurrence.

Si la Diaspora continue, comme c'est actuellement le cas, à regrouper la majeure partie du peuple juif, alors un des objectifs sionistes, celui du rassemblement du peuple dans sa patrie historique, n'aura pas été complètement achevé. Mais ne pourrait-on se contenter d'une réussite partielle ? D'autant que, simultanément, le réalisme pousse les responsables de l'État hébreu à souhaiter la persistance (provisoire ?) d'une partie au moins de la Diaspora : c'est une chose que de transférer en Israël les Juifs du Yémen, d'Éthiopie ou même de Russie, cela en serait une autre que de se priver du soutien des Juifs des Etats-Unis. Et l'apport économique de l'ensemble des Juifs du monde à l'économie israélienne, pour être faible, n'est pas tout à fait négligeable.

Toutefois, face à cette Diaspora « provisoirement » tolérée, l'attitude est dominatrice, qui tente de lui imposer soumission et obéissance, sous la forme de contributions matérielles et d'un appui inconditionnel à tout ce que l'État hébreu décide et entreprend. La notion d'une solidarité juive face aux périls permanents qui menacent Israël est un argument fort pour

justifier cette posture, qui volontairement confond le peuple, l'État et le gouvernement. La réalité hélas incontestable de ces périls sert à fonder l'épithète de «mauvais Juif», de «traître», trop souvent accolé aux critiques. Comme cette stigmatisation a de nombreux porte-parole dans la Diaspora même, le dialogue n'est pas facile. Que répondre à celui qui, dans son besoin de défendre Israël au nom d'une exigence de solidarité juive universelle, non seulement s'interdit la moindre critique, mais l'interdit aux autres: «les Goyim nous regardent et se saisissent de tout ce que nous pouvons dire»?

De la possibilité d'une synthèse

Pour le bien de toutes les composantes de notre peuple, il faut qu'une sorte de symbiose s'établisse entre sionistes et diasporistes. De nombreux obstacles, psychologiques et aussi politiques entravent aujourd'hui un tel « compromis historique ». Il faudrait une véritable reconnaissance mutuelle afin qu'un dialogue équitable et fertile puisse s'engager. On quitte ici le domaine réaliste pour une série de vœux pieux ; pour tant la réalisation de ces vœux est un préalable nécessaire... La coupe paraît encore loin de nos lèvres, quelle que soit la soif.

Il conviendrait ainsi de mettre un peu d'ordre dans la Diaspora, où un hiatus permanent existe entre les institutions officielles (et dont on sait à quel point leur représentativité peut se contester) et la «rue juive» qui néglige de conférer à ces institutions une véritable légitimité: les différentes élections qui mettent en place ces représentants n'attirent qu'une faible minorité de ceux qui se disent juifs. Or, les institutions officielles juives de France ont souvent une attitude simpliste en faveur d'Israël, même si les individus qui les dirigent tiennent en privé (voire parfois en public, mais à titre personnel) un discours plus nuancé. On entend chroniquement l'explica-

tion «ce n'est pas le moment de critiquer nos frères qui sont en danger de mort». Argument imparable, qui porte à plein chez ceux qui, vivant en sécurité (malgré «l'antisémitisme en France»), en tirent un sentiment de culpabilité et ne s'autorisent point la critique – surtout pas en public. Et, face à cet appui massif, les vociférations des quelques «anti-sionistes»...

Il faudrait donc, outre l'amélioration de la représentativité de nos porte-voix, que cesse parmi nous ce sentiment de «désertion», d'abandon de nos frères, en un mot de culpabilité qu'induit notre relative sécurité et notre choix de ne pas partir en Israël. Alors la Diaspora pourrait s'adresser aux Israéliens de façon sereine et utile. Or, on ne peut imaginer que cette «culpabilité» et ce sentiment de devoir envers les Israéliens s'efface avant la disparition de la menace sur Israël et donc – sans une paix durable, assortie de garanties sérieuses (l'idée sharonienne de sécurité pour Israël en évitant la création d'un État palestinien viable et indépendant semble encore plus chimérique que le paragraphe ci-dessus). Hélas, ce n'est pas pour tout de suite.

En face, en Israël, il faudrait qu'on nous écoute, et donc une reconnaissance de la Diaspora comme partenaire d'un dialogue équilibré. Peut-on y songer ? Face à un État fort, structuré et organisé, les individus pèsent peu, et les organisations locales guère plus, même les plus importantes. Faudrait-il imaginer alors une entité représentative et démocratiquement désignée par l'ensemble de la Diaspora juive dans le monde (ce que n'est pas le Congrès juif mondial) pour que les deux tiers dispersés du peuple juif puissent être pris en considération par le tiers «étatisé»?

On se rend vite compte que de telles idées n'ont que peu de chances de se concrétiser dans un avenir prévisible. Par conséquent, le rapport Israël/Diaspora paraît relever pour

l'essentiel du domaine privé de chaque Juif diasporique. À chacun de choisir son attitude – et nous voici hélas ramenés à la situation présente... Notre peuple a réussi plus d'une fois, au cours de son histoire, à se sortir de cercles vicieux, mais celui-ci est d'une espèce inédite et particulièrement ardue. Au moins, puisse chacun y réfléchir de manière lucide !

Notes

1 Les territoires sous mandat britannique étaient, sur ces cartes, figurées en rouge et tranchaient avec la Syrie et le Liban, qui étaient, si ma mémoire est bonne, en bleu de France.

2 Oui, je sais que d'autres formes sont envisageables, mais je ne parviens pas à y croire...